

# 36000 communes

LE MENSUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

N° 427

JUILLET - AOÛT 2025

DOSSIER

## Une politique de la ruralité à inscrire dans la durée

VILLAGE D'AVENIR

FENÊTRE SUR

Les maires ruraux et de banlieue font cause commune

PAROLE À

Cyril Cibert accueille le Congrès de l'AMRF au Futuroscope

**Fondateurs :**

Etienne Furtos, Jean Herbin,  
François Paour, Gérard  
Pelletier, Pierre-Yves  
Collombat, Andrée Rabilloud

**Rédaction :**

302, rue Garibaldi  
69007 LYON  
Tél. 04 37 43 39 80

**Directeur de la publication :**  
Michel Fournier

**Directeur de la rédaction :**  
Cédric Szabo

**Rédaction en chef :**  
Pierre-Marie Georges

**Journaliste :** Lilou Wattier

**Comité de rédaction :**

Daniel Barbe, John Billard,  
Jean-Paul Carteret,  
Dominique Chappuit,  
Guy Clua, Sébastien  
Gouttebel, Michel Gros,  
Nadine Kersaudy,  
Eric Krezel, Fanny Lacroix,  
Yvan Lubranaeski, Gilles Noël,  
Louis Pautrel

**Impression :**

Imprimerie IPS // Dépôt  
légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2025 //  
CPPAP 0626 G 84400 //  
ISSN 0245 - 3185

**Relation abonnés - Réseau :**  
Catherine Champeymont  
Tél. 04 37 43 39 80  
amrf@amrf.fr

**Abonnements :**  
Adhérents 19 €,  
Non-adhérents 37 €,  
CCP LYON 1076-40 Y

Photo de Une : Adobe Firefly

## Vous avez une question ?

contactez l'AMRF

04 37 43 39 80

amrf@amrf.fr

et retrouvez-nous sur

www.amrf.fr

@amrf

@mairesrurauxamrf

@mairesrurauxamrf

## Des maires au service des maires

# Edito



## « If » : Comment devenir maire

Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie  
Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtrir  
Ou, perdre d'un seul coup le gain de cent parties  
Sans un geste et sans un soupir

Si tu peux supporter d'entendre tes paroles  
Travesties par des gueux pour exciter les sots  
Et d'entendre mentir sur toi leur bouche folle  
Sans mentir toi-même d'un seul mot

Si tu peux rester digne en étant populaire,  
Si tu peux rester peuple en conseillant les rois  
Et si tu peux aimer tous tes amis en frère  
Sans qu'aucun d'eux soit tout pour toi

Si tu peux être dur sans jamais être en rage  
Si tu peux être brave et jamais imprudent  
Si tu sais être bon, si tu sais être sage  
Sans être moral ni pédant

Si tu peux rencontrer Triomphe après Défaite  
Et recevoir ces deux menteurs d'un même front  
Si tu peux conserver ton courage et ta tête  
Quand tous les autres les perdront

Alors les Rois, les Dieux, la Chance et la Victoire  
Seront à tout jamais les esclaves soumis  
Et ce qui vaut mieux que les Rois et la Gloire

Alors vous serez des Maires Ruraux, ma fille, mon fils.

**MICHEL FOURNIER**

Président de l'AMRF

L'intégralité du texte est extraite du poème de Rudyard Kipling,  
à l'exception de la conclusion

# 4

## BRÈVES

# 7

## DOSSIER

### UNE POLITIQUE DE LA RURALITÉ À INSCRIRE DANS LA DURÉE

Retour sur le dernier Comité interministériel aux ruralités dans les Vosges. Loin des grandes annonces, l'événement a néanmoins acté la reconnaissance des territoires ruraux par l'Etat. Pour les Maires ruraux, l'enjeu reste de transformer cette reconnaissance en engagements concrets et durables. Car derrière les discours et les bilans, les élus attendent autre chose qu'un inventaire : un véritable cap et une continuité.

# 12

## ACTUALITÉS

**Aménagement** / comparaison avec nos voisins européens

**Transition** / abandon du moratoire sur les énergies

**Finances** / pour l'autonomie fiscale des communes

**Démocratie** / un groupe de travail sur les cahiers de doléances

**Logement** / la proposition d'une ANRU rurale fait son chemin

**Fractures** / faire tomber les clichés sur la France rurale

# 16

## RÉSEAU

ORNE // Le nouveau président Marc Querolle

FRANCE // Les élus formés avec l'AMRF honorés

AUDE // Zoom sur le laboratoire de la ruralité

FRANCE // Nouvel épisode du podcast ERRE

ARIÈGE // Un « escape game » pour se former face aux crises

HAUTE-MARNE // Les élus formés à l'autoconsommation

FRANCE // Les vidéos des pépites de la ruralité

# 20

## FENÊTRE SUR

### PREMIÈRE JOURNÉE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

L'AMRF et Ville & Banlieue ont fait cause commune pour "Faire République ensemble" lors d'une journée organisée dans le département de l'Eure le 4 juin dernier. Les deux présidents ont signé à cette occasion un manifeste rappelant le rôle clé des élus pour faire vivre au quotidien la cohésion du territoire.

# 22

## PAROLE À

### CYRIL CIBERT

Autour de leur président, les membres de l'Association des maires ruraux de la Vienne s'activent pour accueillir le congrès national des Maires ruraux de France du 26 au 28 septembre, avec un mot d'ordre : « Le futur s'invente au village » !



## Un partout, balle au centre

Une fois n'est pas coutume, votre Gland d'Or revient cette fois-ci à un habitant d'une commune rurale des Hautes-Alpes. La commune met au profit de la population sept dispositifs d'étendage pour le linge. Un service public de plus, adapté à l'histoire et la configuration des lieux. Ces équi-

gements sont situés sur le domaine public, et ce, depuis des décennies.

Un nouvel arrivant conteste l'existence de l'un des appareils, sous prétexte de gène visuelle, et veut tout simplement le détruire. Une réaction belliqueuse qui oblige la mairie à réfléchir à faire un règlement communal et à contacter la préfecture pour connaître les normes et dispositions administratives éventuelles...

Des cas d'habitants procéduriers comme celui-ci, vous croulez certainement dessous, vous aussi. C'est pourquoi, il paraissait opportun à la rédaction de laisser une trace de l'un de ces exemples, source de vos tracas quotidiens. Le cas présenté est sans doute plus risible que grave, mais chacun sait ici, que toute situation peut dégénérer et s'envenimer.

Cet exemple illustre la propension de certains habitants à mettre beaucoup d'énergie à pomper la

vôtre. L'étude Amarok publiée en 2024 avec l'AMRF sur la santé des maires (voir 36000 n°418) laissait, loin devant les autres motifs, la complexité administrative comme source de stress principale à la vie de l'élu local ; celui des relations avec les administrés arrivant très loin derrière en 11<sup>e</sup> position. Mais faut-il pour autant le minorer ?

C'est le problème du Tour de France : on parle tous les jours du premier, parfois du dernier, mais jamais du cœur du peloton. Mais parfois le caillou dans la chaussure peut devenir une gêne majeure. Et le lecteur aura sans doute bien d'autres exemples de la sorte à partager pour alimenter la longue vie de vos communes et les colonnes de cette rubrique.

L'histoire de ne dit pas si à force d'étendre ses problèmes aux yeux de tous, l'habitant ne va pas lui-même assécher la démocratie, à trop jouer avec les nerfs de nos élus. •

— VU  
SUR LES  
RÉSEAUX —



Fred Sancère  
20 juin à 20:00 ·

Merci Daniel Buren.  
Merci le Printemps de la ruralité pour ce bel effort et pour qu'enfin nous puissions accéder aux plus grandes œuvres.  
Merci Paris de nous céder pour quelques temps un bout de la Cour d'honneur du Palais-Royal.  
1 photo / jour - année 6  
#2218  
#photodujourbonjourbonjour  
#photography #photooftheday #photo  
#photoeveryday #instaphoto  
#uneviedericochet #danielburen #palaisroyal

À découvrir sur le compte Facebook de Fred Sancère, directeur de « Derrière le hublot », scène conventionnée située dans le Lot (46).

15,2 %

C'est la part que représente l'économie sociale et solidaire parmi les emplois privés en milieu rural (plus de 600 000 emplois).

Cette part de l'ESS dans l'emploi est beaucoup plus importante qu'en zone urbaine (9,3 %), de même que le poids de l'ESS est globalement plus rural : 26 % des emplois de l'ESS sont ruraux contre 22 % dans le reste de l'économie.

On dénombre plus de 66 000 établissements relevant de l'ESS en milieu rural, dont plus de 10 000 coopératives rurales (Scop et Scic). Le taux de croissance annuelle de l'emploi est de +1,7 % dans l'ESS rurale, ce qui représente plus de 6 000 créations de postes par an.

Source : Avise « Chiffres clés de l'ESS dans les territoires ruraux », juin 2025.

## Ils ont dit...

On veut bien être responsable et coupable de tout... mais à ce moment-là, nous disons "donnez-nous le pouvoir de décider" [et] laissez au couple maire-préfet le soin de décliner localement les orientations nationales

Le président de Villes de France, **Gil Avérous**, lors du Congrès national de l'association début juillet

La Cour des comptes affirme que les collectivités contribueraient à l'aggravation du déficit public avec des dépenses résultant de leurs propres choix. Or, mes travaux de recherche montrent l'inverse : toutes les collectivités supportent une part croissante de dépenses contraintes

Le docteur en droit **Matthieu Rouveyre** sur LinkedIn le 30 juin

Le décret définissant la composition des comités départementaux des services aux familles ne prévoit pas la participation des associations représentatives des élus ruraux. Cette décision rompt avec les engagements pris antérieurement [reconnaissant] le rôle central de l'AMRF dans les politiques publiques liées à la petite enfance

Question écrite du Sénateur **Henri Leroy** envoyée le 26 juin à la Ministre Catherine Vautrin

Pour que le Cerema puisse intervenir, il faut qu'on ait sur place quelqu'un qui comprenne nos experts. [...] Typiquement dans une commune rurale de 300 habitants, vous avez un bout de secrétaire de mairie, un vieux garde-champêtre [...] C'est pourquoi on privilégie l'intercommunalité

Le directeur du Cerema, **Pascal Berteaud**, auditionné le 10 juin au Sénat... et candidat au Gland d'or !

## En bref.

**Ingénierie** / Suite à l'intervention de l'AMRF, le dispositif de soutien financier au recrutement de Volontaires Territoriaux en Administration pour 2025 est enfin accessible. Il s'adresse à un jeune diplômé qui souhaite travailler dans une collectivité territoriale rurale. N'hésitez pas déposer vos offres sur la plateforme dédiée. <https://vta.anct.gouv.fr/>

**Assurance** / Alors que beaucoup de collectivités ne réussissent pas à reconduire leur contrats d'assurance, l'État a ouvert début juillet l'outil "CollectivAssur" pour des prestations de conseil, d'accompagnement, de formation et d'évaluation aux élus. [www.collectivassur.fr/](http://www.collectivassur.fr/)

**Formation** / Initié par le Parlement Rural dont l'AMRF est membre fondatrice, l'Institut des Hautes Études des Mondes ruraux (IHEMRu) a ouvert les inscriptions de sa formation composée de neuf modules (d'octobre 2025 à juin 2026) portés par des universitaires et des experts reconnus. <https://ihemru.fr/>

**Culture** / La FNCC met à votre disposition un guide du cinéma pour les collectivités, avec des témoignages d'élus et de professionnels, ainsi que la présentation des dispositifs d'aide publique et les réglementations en vigueur. [www.fncc.fr](http://www.fncc.fr)

**Services publics** / En collaboration avec le réseau Tempo Territorial, l'AMRF vous invite à participer au colloque sur « Le(s) temps des ruralités » qui se déroulera au sein de la prestigieuse Abbaye de Cluny (71) les 14 et 15 octobre 2025. <https://tempoterritorial.fr>

**Entrepreneuriat** / Avec le soutien de l'AMRF, la 7<sup>e</sup> édition du prix « Innover à la campagne » permet aux entrepreneurs de vos territoires de valoriser leurs projets. L'appel à candidatures qui vient d'ouvrir est une opportunité pour valoriser le dynamisme de vos territoires. <https://innoveralacampagne.fr>

# RURALiTIC

le smart village

# RURAL VERS LE FUTUR

20ème édition

27 et 28 août 2025

Aurillac - Cantal

RETROUVONS-NOUS POUR INVENTER LE FUTUR DE VOTRE VILLAGE

Inscrivez-vous sur [ruralitic.com](http://ruralitic.com)



Partenaire fondateur :



Partenaires officiels :



Partenaires opérateurs :



Orange Concessions



Associations partenaires :



ASSOCIATION  
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX  
DES COMMUNAUTES  
DE FRANCE



ASSOCIATION DES MAIRES  
RURAUX DE FRANCE



ASSOCIATION NATIONALE  
des acteurs de l'école



Partenaires associés :



Partenaires média :



Produit par :



# UNE POLITIQUE DE LA RURALITÉ À INSCRIRE DANS LA DURÉE

Quatre ans après le dernier Comité interministériel aux ruralités, l'État est revenu dans les Vosges affirmer son soutien aux campagnes. Loin des grandes annonces, l'événement a néanmoins acté la reconnaissance institutionnelle des territoires ruraux. Pour les Maires ruraux, l'enjeu reste de transformer cette reconnaissance en engagements concrets et durables. Car derrière les discours et les bilans, les élus attendent autre chose qu'un inventaire : un véritable cap et une continuité.

**I**l y a cinq ans, la création de l'Agenda rural marquait un tournant : pour la première fois, l'État inscrivait noir sur blanc que la France des campagnes méritait une politique dédiée, structurée et pérenne. Cette reconnaissance n'est pas tombée du ciel, elle doit beaucoup au combat opiniâtre des acteurs de la ruralité aux côtés de l'AMRF. Depuis, des avancées sont là : France Services, Villages d'avenir, et depuis 2023, le plan France Ruralités. Mais comme l'a résumé Michel Fournier à l'issue du dernier Comité interministériel aux ruralités (CIR) tenu le 20 juin à Mirecourt : « *Ce qu'on souhaite, c'est une ligne politique. La ruralité, c'est l'eau, la forêt, l'alimentation, l'énergie. Ce n'est pas un décor, c'est l'avenir* ».

## Entre reconnaissance et impatience : la ruralité réclame une stratégie et des moyens

Le cadre d'un CIR aurait pu symboliser une ambition à la hauteur des enjeux, mais les annonces de François Bayrou, Premier ministre, venu entouré de sept ministres, furent modestes : « *pas de plan grandiloquent* », mais une reconduction « *à moyens constants* » des mesures existantes. Une forme de prudence budgétaire, que le terrain peine à comprendre. Car si l'AMRF a su porter, dans la durée, un plaidoyer efficace pour inscrire la ruralité dans les politiques publiques d'aménagement du territoire, la mobilisation des élus ruraux ne se satisfait pas de gestes symboliques.

Une position réaffirmée, ferme, lucide, et déterminée dans les propos de Michel Fournier, pour qui ce CIR doit surtout servir de catalyseur : « *On ne veut plus être les oubliés. Ce n'est pas un comité qu'il nous faut, c'est une stratégie globale qui cesse d'être pilotée depuis Paris sans comprendre les réalités de terrain* ». Les maires ruraux ne réclament pas des priviléges : ils demandent des moyens à hauteur des responsabilités qu'ils assument. Et surtout, que l'action publique cesse d'être aveugle à la diversité territoriale.

Pour l'AMRF, l'essentiel est la nécessité d'ancrer une véritable stratégie de long terme. « *La ruralité ne peut plus être la variable d'ajustement d'une politique centrale. Elle doit être l'une des matrices du pays de demain* », insiste Michel Fournier. À ce titre, le programme Villages d'avenir, qu'il a largement porté, reste l'une des rares vraies réussites : 120 chefs de projets, près de 4700 initiatives soutenues, un appui concret aux maires. Mais son avenir reste flou au-delà de 2026. Il faut le sanctuariser, et aller plus loin, avec la création d'une Agence nationale de la rénovation rurale, sur le modèle de l'ANRU, pour enfin faire du logement en milieu rural un enjeu national.

**Le CIR confirme l'attention  
à la ruralité. Reste à en faire  
une politique durable**

## L'État regarde la ruralité... les maires veulent qu'il agisse

Car la réalité est tenace : la majorité des dispositifs d'État sont encore pensés pour les métropoles. L'ingénierie est rare et les aides mal calibrées. La ruralité est encore traitée comme une marge alors qu'elle devient une solution à une époque où les grandes agglomérations peinent à rester vivables. Les aspirations à une qualité de vie différente et l'urgence écologique imposent une relecture complète de l'aménagement du territoire. Cela suppose un nouvel équilibre entre zones urbaines et rurales, entre politiques sectorielles et approche intégrée. Les 22 millions d'habitants des zones rurales – un tiers de la population, rappelons-le – ne peuvent plus être gérés comme des cas particuliers.

Le CIR de Mirecourt n'aura pas été inutile. Il a permis de prolonger certains dispositifs : dotation aménités rurales, soutien au commerce, projets de mobilité, partenariat avec la Banque des Territoires... Mais les élus attendent davantage. Sur la santé, par exemple : seuls 11 médicobus sont déployés sur les 100 promis. La promesse d'un plan de lutte contre les déserts médicaux n'est, pour l'instant,

## Les élus attendent des réponses concrètes et des moyens à la hauteur de la confiance qu'on prétend leur accorder

qu'un vœu pieux, et sur la carte scolaire, il faudra plus qu'une promesse de concertation pour enrayer la logique de fermetures des classes.

## Un décalage persistant entre ambitions locales et outils d'État

Cependant, depuis 2019, la ruralité fait l'objet de reconnaissances – pas seulement symboliques – qui comptent, comme ce fut le cas pour la politique de la ville au début des années 1980. Une dynamique de reconnaissance institutionnelle qui fait bouger les lignes : l'idée d'une ANRU rurale commence à infuser, une proposition de loi pour la reconquête du bâti a été déposée, et les besoins en logements sont enfin débattus à l'échelle nationale. Si l'on se réfère au fait que l'ANRU dispose de 100 ETP, tandis l'ANCT compte sept personnes dédiées à la ruralité..., le rééquilibrage a de la marge !

Malgré la reconnaissance affichée, la frustration des élus demeure face à une action publique encore trop timide ou mal calibrée. Les élus attendent des réponses concrètes et des moyens à la hauteur de la confiance qu'on prétend leur accorder. Ce que demandent les Maires ruraux aujourd'hui, c'est une politique d'aménagement pensée à partir de leurs réalités, et non plaquée depuis les métropoles. Une reconnaissance pleine et entière, pas une exception provisoire. C'est pourquoi Michel Fournier insiste sur l'impératif de la continuité : continuité de la présence publique, continuité dans les programmes, continuité dans la volonté politique, au-delà des alternances. En clair, « *ce n'est pas tous les jours que l'État met la ruralité à l'agenda. Il faut en profiter. Mais surtout, il faut que ça dure* ». ●



Michel Fournier

président de l'AMRF, maire de Les Voivres (300 hab. & 1 300 ha.) dans les Vosges (88)

## – Il a dit

“ Ce CIR reste un signal fort, car ce n'est pas tous les jours que l'État met la ruralité au cœur de l'agenda politique. Cela mérite d'être souligné, car cela veut dire qu'on commence à prendre la ruralité au sérieux ! ”

Quelles que soient les mesures, l'important, c'est qu'il y ait une continuité. La demande des maires ruraux n'est pas d'avoir un plan tous les six mois, mais une ligne politique stable, durable, et une vision de long terme pour répondre aux enjeux colossaux des territoires ruraux. Car on a tout chez nous : l'eau, la forêt, la terre, l'alimentation, les énergies nouvelles... l'avenir, il est aussi dans nos campagnes.

Aussi, je regrette que l'on se préoccupe plus aujourd'hui de la durée de vie de ceux qui signent les politiques que de la durée de vie des actes eux-mêmes... J'appelle les partis politiques et les parlementaires à un peu plus de maturité : Si l'échéance, c'est 2027, eh bien on réglera nos comptes à ce moment-là ! Mais d'ici là, qu'on laisse avancer les politiques publiques, et qu'on arrête de jouer aux chaises musicales ou à la chaise à bascule !

Quelle que soit leur taille, les communes rurales ont des projets ; mais elles ont besoin de soutien, pas seulement financier, pour les concevoir et les mener à bien. Et ce soutien, il faut qu'il dure, à travers des dispositifs avec l'appui de l'ANCT, parce que chacun sait que les préfectures d'aujourd'hui n'ont plus les moyens d'autrefois. Il faut s'appuyer sur des réponses locales et concrètes, pas juste des promesses lointaines. Peu importe la méthode, l'important, c'est qu'il y ait une réponse pour tous, selon un principe d'égalité et de proximité. ♪♪

## Ce que le CIR a voulu montrer des ruralités

**L**es lieux visités par le CIR dans les Vosges témoignent d'une mise en scène soignée de l'image que le Gouvernement souhaite donner de la ruralité.

Premier arrêt : l'École nationale de lutherie. Un établissement rare et prestigieux, qui incarne l'excellence artisanale et la transmission des savoir-faire. C'est une idée du développement local qui s'y dessine : enraciné, culturel, et tourné vers l'avenir. En valorisant cet artisanat d'art, on donne à voir une ruralité fière de ses compétences, loin des clichés d'un monde figé.

Deuxième étape : le lycée agricole et forestier de Mirecourt, cadre choisi pour les annonces ministérielles. Là encore, la symbolique compte : la ruralité, ce sont aussi les métiers de l'environnement, de l'alimentation, des forêts – autant de secteurs vitaux dans la transition écologique.

Enfin, la visite de la papeterie Clairefontaine à Etival, et celle d'un site de logement à Senones, illustrent la volonté de montrer une ruralité productive et habitable, où industrie, logement et qualité de vie ne s'excluent pas. ●



L'AMRF  
s'engage

### LEVÉE DE BOUCLIERS CONTRE LA PROPOSITION DU SÉNAT DE SUPPRIMER L'ANCT

Alors qu'une commission d'enquête du Sénat propose de supprimer l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), l'AMRF a dénoncé dans un communiqué « une mesure déconcertante et malvenue ». En écho à la mobilisation générale des associations d'élus contre cette orientation, les Maires ruraux rappellent que les programmes comme Villages d'avenir ou Petites villes de demain sont des réussites qu'il faut consolider, non fragiliser.

Pour l'AMRF, supprimer l'ANCT reviendrait à casser un outil qui fonctionne, au moment même où les élus ont besoin de continuité, de stabilité et de visibilité pour agir. Michel Fournier appelle à renforcer les préfectures, non à affaiblir l'État territorial. « *Ne gâchons pas l'engagement des maires dans du gagne-petit* ». ●

## Villages d'avenir : un levier concret pour les communes rurales

**L**ancé en janvier 2024 dans le cadre du plan France Ruralités, le programme Villages d'avenir s'est imposé comme un outil structurant au service des communes de moins de 3 500 habitants. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), il repose sur une idée simple mais puissante : offrir à chaque territoire rural un appui humain et technique pour concrétiser ses projets.

→ Alors que 94 % des communes ne pouvaient s'appuyer sur un levier comme Action cœur de ville ou Petites villes de demain, Villages d'avenir a comblé une partie du défaut d'ingénierie qui freine les ambitions d'action des maires. Avec 2 964 communes lauréates et plus de 4 700 projets accompagnés, Villages d'avenir touche aujourd'hui 2,6 millions d'habitants.

→ Ses priorités recouvrent les enjeux clés de l'aménagement rural : cadre

de vie, logement, transitions écologiques, culture, patrimoine, revitalisation commerciale... En d'autres termes, il s'agit de donner les moyens aux élus locaux de bâtir un avenir à la mesure de leur territoire.

→ Le programme repose sur le déploiement de 120 chefs de projet, interlocuteurs identifiés au plus près du terrain, souvent en préfecture. Leur action se traduit par un soutien concret : élaboration de projets, mobilisation de financements, coordination des partenaires. À ce jour, plus de 600 projets ont déjà abouti. La dynamique s'amplifie avec une vague complémentaire de 488 communes supplémentaires.

→ Villages d'avenir s'appuie également sur des dispositifs mobilisés dans le cadre de France Ruralités Solutions (fonds commerce rural, mobilités, volontaires territoriaux, etc.) et sur des partenaires comme l'Agence France Locale ou la Banque

des Territoires, qui ont massivement renforcé leurs prêts aux communes VA : 369 prêts en 2024 pour plus de 460 millions d'euros.

→ Au-delà du soutien technique, Villages d'avenir fédère une communauté d'acteurs : rencontres régionales et nationales, webinaires, guides de bonnes pratiques, infolettres, formations, groupes de travail... Tout est mis en œuvre pour professionnaliser et faire monter en compétence les porteurs de projet, dans une logique de réseau solidaire et apprenant.

Un an et demi après son lancement, Villages d'avenir apparaît comme un modèle de politique publique territorialisée : souple, réactive, au service des élus et au plus près des habitants. Pour beaucoup de maires ruraux, il incarne enfin une reconnaissance de leurs besoins spécifiques et une réponse crédible aux défis du quotidien. ●

## Une convention pour faire de l'école un levier d'aménagement du territoire

Le 20 juin 2025, à l'occasion du Comité interministériel aux ruralités, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) a signé un protocole d'accord avec le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Ruralité et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Son objectif : inscrire l'école au cœur des politiques d'aménagement du territoire rural, en cohérence avec les orientations du plan France Ruralités. Ce protocole vise à établir une relation de confiance pérenne entre l'État et l'AMRF, à garantir une vision transversale des enjeux de l'école rurale, et à assurer une coordination locale, via des déclinaisons départementales entre les AMR et les Dasen, adaptées aux réalités de chaque territoire.

### Carte scolaire : transparence, concertation, anticipation

- Garantir la concertation avec les maires (échanges continus), en tenant compte des spécificités de chaque territoire : classes multiniveaux, RPI dispersés sur plusieurs sites...
- Associer aux échanges l'ensemble des maires des communes membres d'un RPI, même si celui-ci est sur un seul site.
- Anticiper sur 3 ans les évolutions de carte scolaire et élaborer une étude d'impact avant tout projet de regroupement d'écoles proposés par le Dasen.

- Expliquer aux maires le classement d'une commune comme « rurale » par l'Éducation nationale.
- Garantir le respect des dispositions de la loi Montagne dans le cadre de l'élaboration de la carte scolaire.

### Un observatoire des dynamiques rurales pour véritablement échanger

- L'état des lieux partagé au sein de cette instance doit prendre en compte : la qualité de l'enseignement ; une évaluation systématique du temps de transport scolaire et la mesure de l'allongement des déplacements domicile-école résultant d'une fermeture de classe ; les investissements des communes pour les locaux scolaires (avec DETR notamment).
- Cette instance doit favoriser la cohérence des politiques publiques d'aménagement du territoire.
- Les arguments des maires et leurs éventuelles propositions en matière d'organisation du maillage scolaire peuvent être discutés au sein de cette instance.

### Pour une école inclusive et territoriale

- Le Dasen doit échanger avec les maires sur les modalités de prise en charge d'un AESH, le cas échéant.
- Les dispositifs de contractualisation

**Les présidents d'associations départementales des Maires ruraux déclineront localement cette convention avec leur Dasen**

des Territoires Éducatifs Ruraux (TER) sont élaborés avec les maires.

- Les conventions de TER devront considérer tous les enfants d'un périmètre de scolarisation, et pas uniquement les écoles « à côté » du collège.

### Pour une continuité éducative

- Reconnaître les services scolaires et de petite enfance comme des leviers d'aménagement du territoire.
- Affirmer la nécessité d'une continuité pour les enfants de 0 à 10 ans.
- Le Ministère s'engage à accompagner les communes rurales, en lien avec CAF et MSA, sur leur projet d'accueil de Petite enfance à proximité des écoles maternelles.

### Et aussi...

Le protocole évoque également les enjeux liés au bâti scolaire, au numérique éducatif, au climat scolaire ou encore à l'accès au sport, confirmant la volonté de penser l'école comme pivot du territoire rural. ●

## – Il a dit



Jean-Paul Carteret

1<sup>er</sup> vice-président de l'AMRF, maire de Lavoncourt (300 hab. & 600 ha.) en Haute-Saône (70)

“ J'ai un rêve : celui d'une école qui soit un vrai levier d'aménagement du territoire. Parce que si on ne pense pas le territoire autour de l'école, on se trompe de combat. Je parle des écoles entre deux collèges, celles dont l'avenir est incertain. Je rêve d'écoles de regroupement, avec un accueil petite enfance pour créer des passerelles, d'écoles inclusives, articulées avec le périscolaire. **Pour moi, tout part de l'école, et il faut construire autour.** ”

C'est le sens du protocole que l'AMRF a signé avec l'État : un travail engagé avec les filières petite enfance et animation, que j'espère voir décliné dans chaque territoire et chaque académie. **Cette convention, qui reprend tout ou partie des attentes des Maires ruraux pour l'école rurale, est un outil pour nos collègues.** C'est le fruit d'un travail abouti de notre Commission École et de l'avis des membres de notre Bureau. ”

# L'AGRIVOLTAÏSME : UNE OPPORTUNITÉ POUR REVALORISER LES TERRITOIRES.



Capian est une commune rurale de Gironde, située dans l'Entre-deux-Mers et aux portes de la métropole bordelaise. L'agriculture de la commune est dominée par la viticulture, largement majoritaire sur le territoire. Les surfaces en vignes représentent 1123 hectares, soit 61,3 % de la superficie communale et 92% de la surface agricole communale. Seuls 63,5 hectares sont exploités en prairies et cultures.

Superficie : **18,23 km<sup>2</sup>**

Habitants : **798**

Densité : **44 habitant/km<sup>2</sup>**

## Témoignage de Frédéric LATASTE, Maire de Capian



### La commune de Capian choisit l'agrivoltaïque pour valoriser ses terres agricoles. Qu'est-ce que ce projet va changer pour la commune ?

La commune de Capian fait face, comme beaucoup de territoires viticoles, à une crise structurelle du secteur. Plutôt que d'y voir un frein, nous avons choisi d'en faire une opportunité. Certains fonciers agricoles, aujourd'hui en déprise ou très dégradés, risquent de ne plus être valorisés. Il était urgent d'agir. Le projet agrivoltaïque permet d'identifier les terrains et de proposer une alternative durable à l'arrachage ou à l'abandon. Au-delà de l'enjeu agricole, il s'agit aussi pour Capian de se positionner comme un territoire tourné vers l'innovation, à l'image du boulodrome couvert de panneaux photovoltaïques ou de l'épicerie connectée portée avec l'initiative API.

### Les échanges avec NOTUS energy semblent avoir contribué à la réussite de cette démarche. En quoi leur approche a-t-elle fait la différence ?

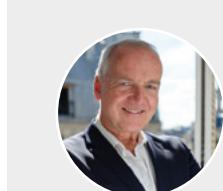
NOTUS energy a convaincu par son ancrage local. Dès les premiers échanges entre le chef de projet et les élus, l'entreprise a su engager un dialogue constructif et pédagogique. Elle nous a aidés à mieux comprendre les enjeux de l'agrivoltaïsme et à déconstruire certaines idées reçues, notamment sur la sobriété foncière et les objectifs de Zéro artificialisation nette (ZAN). Leur ancrage territorial et leur travail en concertation ont été décisifs. L'entreprise s'inscrit dans une logique de partenariat, et non de simple implantation.

### En quoi le projet s'intègre-t-il dans le territoire et quels sont ses facteurs de succès ?

Le projet s'inscrit pleinement dans le Programme alimentaire de territoire en facilitant l'accès au foncier pour un jeune couple d'éleveurs ovins, favorisant la diversification agricole dans un territoire devenu monoculturel. Il soutient la relocalisation alimentaire et crée des retombées économiques concrètes, comme la vente de viande connectée au réseau local d'abattage. Le projet génère aussi de nouvelles ressources fiscales dans un contexte budgétaire tendu. Ces installations n'empêtent pas sur les espaces naturels et forestiers et contribuent à l'amélioration du bien-être animal grâce à l'ombrage qu'elles offrent.

NOTUS energy a su bâtir un projet sur mesure, en concertation étroite avec la commune. Des simulations ont été réalisées pour garantir une intégration paysagère harmonieuse.

Ce projet incarne une convergence réussie entre transition énergétique, revitalisation agricole et développement local.



Convaincu que les collectivités doivent être étroitement impliquées dans la valorisation de leurs ressources renouvelables, NOTUS energy construit les projets en accord avec les élus, les riverains et les services de l'État, dès les phases préliminaires comme un projet de territoire

**WWW.NOTUS.FR | CONTACT@NOTUS.FR**



**NOTUS ENERGY**

PUBLIREPORTAGE

Heinrich LIESER, président de NOTUS energy

## — FINANCES

## La réforme impossible ?

**A**Dijon, lors de la 14<sup>e</sup> Journée des Finances Locales en partenariat avec l'Université de Bourgogne, l'AMRF et l'AMR de Côte-d'Or ont remis la question de la réforme des finances locales au cœur du débat. Sous la houlette de Patrice Raymond, directeur du master "Finances des collectivités territoriales", élus, experts et universitaires étaient présents pour échanger sur la stabilisation de la dette publique et la participation des collectivités au redressement des finances publiques, au moment où la dette nationale s'élève à 113 % du PIB.

Rappelant que la participation des budgets locaux au redressement des finances publiques est une réalité

depuis 1996, avec la mise en place du premier pacte de stabilité et de solidarité, les participants se sont interrogés à savoir si cette solidarité avait atteint ses limites, avec des budgets locaux de plus en plus sollicités. Une question qui renvoie à celle de l'autonomie fiscale des collectivités, occasion pour Michel Fournier, président de l'AMRF, de faire valoir la proposition de l'AMRF de créer une « contribution citoyenne communale ». Cette "3C", permettrait de rapprocher le citoyen de son lieu de vie et porterait sur tous les revenus, même les plus faibles, légitimant ainsi la participation de chacun aux décisions collectives. « *On referait de nos administrés des citoyens qui, pour certains, ont perdu une forme de civisme fiscal* » a annoncé le Président, précisant que « *personne n'a dit merci à la suppression de la taxe d'habitation* ».

Parmi les élus présents, Bruno Béthenod (AMR21) a appelé « *les politiques à prendre leur responsabilité en revenant aux fondamentaux* », tandis que Denis Durand (AMR18) a quant à lui rappelé que « *l'État n'emprunte plus à 0 % auprès de sa banque centrale depuis 1973, creusant désormais un déficit qui pèse lourd* ». Plusieurs élus ont également rappelé la position de l'AMRF qui appelle depuis de nombreuses années à une révision de la DGF pour davantage d'équité entre le monde rural et le monde urbain. Il serait temps d'écouter les territoires. •

### BAROMÈTRE DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

L'Agence France Locale a publié sa dernière édition du baromètre de la santé financière des collectivités locales. Saluant ce travail qui confirme la place singulière des communes rurales puisque des trois niveaux de collectivités, la commune reste la plus robuste, l'AMRF y rappelle néanmoins que les élus subissent les effets cumulés des choix de l'Etat et la persistance de l'imprévisibilité de ses mécanismes financiers.

👉 [www.agence-france-locale.fr](http://www.agence-france-locale.fr)



## Vers la création d'une ANRU rurale ?

**L**a proposition de loi déposée par le député Dominique Potier prévoyant la création d'une « Agence nouvelle ruralité » reprend l'une des suggestions essentielles formulée par l'AMRF dans son document cadre appelant à un « Plan Marshall pour le logement ». Cette nouvelle structure aurait vocation à financer

des projets de reconquête du bâti dans les communes rurales, en appui sur des propositions de financement novatrices, dont la mobilisation d'un livret d'épargne spécifique ou le fléchage d'une taxe sur l'artificialisation. Reste désormais au Parlement de se saisir du texte pour relever cet immense défi. •

### En bref.

**Ruralité** Signalons la tribune de notre président Michel Fournier dans le quotidien Ouest France parue le 7 juillet : « Nos campagnes valent mieux qu'une imposture populiste ». **/Santé** L'AMRF écrit au ministre de la Santé pour lui demander d'associer les élus ruraux à la mesure sur l'arrivée en ruralité des étudiants en 4<sup>e</sup> de médecine. **/Santé #2** L'AMRF a été auditionnée au Sénat sur les CPTS, outils d'organisation des professionnels de soin. **/Aménagement** Michel Fournier a échangé avec Dominique Faure, ancienne ministre de la Ruralité, chargée par le Ministre F. Rebsamen d'établir un rapport sur l'aménagement du territoire. **/Innovation** Merci de populariser auprès de vos entrepreneurs le prix « Innover à la campagne » soutenu par l'AMRF pour valoriser l'innovation rurale <https://innoveralacampagne.fr>



— TRANSITION

## Le moratoire sur les énergies renouvelables abandonné

**L**'AMRF s'est félicitée du retrait de l'amendement parlementaire visant à instaurer un moratoire sur l'éolien et le photovoltaïque qui, pour les Maires ruraux, aurait constitué un très mauvais signal pour le développement du monde rural et de son modèle économique. À l'inverse, l'AMRF milite pour la reconnaissance du rôle clé de la commune dans

la transition, en prônant un rééquilibrage des mécanismes de fiscalité imposé aux opérateurs, afin qu'une part plus importante des retombées bénéficie au développement des communes d'implantation. •

▶ **En savoir plus:**

[www.amrf.fr/a-la-une/presse-2](http://www.amrf.fr/a-la-une/presse-2)

— CAHIERS DE DOLÉANCES

## Les Maires ruraux veillent à la mémoire démocratique

**S**ix ans après leur rédaction, les cahiers de doléances issus du Grand débat national devraient enfin être rendus accessibles. C'est l'objet du groupe de travail dédié, réunissant parlementaires, élus et services de l'État, qui s'est réuni par deux fois, en juin et début juillet. L'AMRF y était représentée par Fabrice Dalongeville, président des maires ruraux de l'Oise (60) et Yvan Lubranecki, vice-président chargé de la démocratie locale.

Ce groupe de travail, installé par le ministre chargé des Relations avec le Parlement Patrick Mignola, fait suite à une résolution transpartisane votée à l'Assemblée le 11 mars, à l'initiative de la députée Marie Pochon. Son objectif, après des années de silence institutionnel, est de rendre enfin publics les

cahiers de doléances dans lesquels plus d'1,5 millions de citoyens avaient pris position. Pour l'AMRF, mobilisée dès les débuts du mouvement des Gilets jaunes et initiatrice du mouvement "Mairies ouvertes", il s'agit d'une priorité démocratique. Lors des premières réunions, les discussions ont porté sur l'exhaustivité des archives, la qualité des numérisations, souvent dégradées, et les conditions d'un accès anonymisé à ces milliers de contributions. Les synthèses déjà produites, notamment celles de l'AMRF en janvier 2019, seront également étudiées pour être intégrées au corpus.

Fabrice Dalongeville, impliqué depuis plusieurs années dans cette démarche, rappelle l'importance de redonner leur place aux citoyens dans la vie démocratique. Il milite

*Faire que la parole citoyenne soit entendue et respectée*

depuis longtemps, aux côtés de collectifs et de chercheurs, pour cette mise en ligne. Il a récemment participé au documentaire "Rendez-nous les doléances", réalisé par Hélène Desplanques, qui retrace cette mobilisation. « *Au-delà de rendre publics ces cahiers – ce qui est pour l'AMRF la moindre des choses – nous sommes soucieux qu'aujourd'hui encore, la parole citoyenne soit entendue et respectée* », insiste Yvan Lubranecki, qui rappelle que « *parmi les citoyens, les maires sont les premiers à donner corps à notre démocratie* ». •

**/Ingénierie** L'AMRF a réagi avec vigueur au projet de suppression de l'ANCT, une des rares agences nationale à mettre à disposition de l'ingénierie directement au bénéfice des élus ruraux (voir page 9).

**/Urbanisme** L'Assemblée et le Sénat ont trouvé un accord sur la proposition de loi de simplification de l'urbanisme qui favorisera la construction de logements. **/Statut** Au moment de boucler ce numéro, l'Assemblée nationale s'apprêtait à adopter une version sensiblement modifiée de la proposition de loi portant création d'un statut de l'élu. Plus d'informations dans votre prochain 36000. **/École** L'AMRF invite vos présidents d'associations départementales à décliner localement la convention avec le ministère de l'Éducation Nationale (voir page 10). **/Enfance** L'AMRF a participé aux travaux du CESE sur les temps de l'enfant dans le cadre de convention nationale sur le sujet.

## REPÉRÉ POUR VOUS

Comment les Français perçoivent-ils les injustices, la démocratie, ou encore les fractures territoriales ? L'étude « Paroles de campagne : réalités et imaginaires de la ruralité française » menée par Destin Commun offre un éclairage précieux pour les élus soucieux de mieux comprendre les attentes citoyennes et les leviers de cohésion, et penser l'action publique loin des clichés.

👉 À lire sur [www.destincommun.fr](http://www.destincommun.fr)



### — AMÉNAGEMENT

## Le rapport cinglant de l'UE sur les inégalités en France

Daniel Johnson, ancien Premier ministre du Québec, philosophait ainsi « quand je me regarde je me désole, quand je me compare je me console ». Cette maxime est souvent reprise en France pour justifier l'immobilisme et l'autosatisfaction des élites. Mais un exercice de comparaison réalisé récemment par la Commission européenne dans son "Rapport 2025 pour la France" devrait donner du grain à moudre à nos hauts-fonctionnaires... et mobiliser les acteurs du monde rural, tant il rend compte d'un bon nombre leurs critiques sur l'action de l'État dans les domaines de l'éducation et de la compétitivité notamment. Ce document, intitulé "Recommandation du Conseil relative aux politiques économique, sociale, de l'emploi, structurelle et budgétaire de la France", publié début juin 2025, est en effet particulièrement sévère vis-à-vis de l'État français. Dit autrement, que l'on soit "du terrain" ou "loin de Paris", tout le monde voit bien « qu'il y a quelque chose qui cloche là-dedans » comme disait le poète ; même si le regard à distance permet de voir lucidement ce que les acteurs, le "nez dans le guidon" ne voient plus forcément.

Ainsi en est-il positivement de la couverture mobile : « en zone rurale aussi, la couverture de la FTTP a considérablement augmenté, et elle y atteint désormais 65% (contre 53% dans l'UE) », une fierté permise par la conjonction d'une impulsion d'État sans

équivalent ces vingt dernières années et un investissement considérable des collectivités locales ou de leurs outils pour participer à la dynamique. On sera plus refroidis par l'analyse sur la politique à destination de la jeunesse. « Les inégalités dans le système d'éducation et de formation, les déficits de compétences de base et les pénuries de compétences limitent la capacité d'innovation et la compé-

*« Les écarts de performance entre les zones urbaines et rurales comptent parmi les plus élevés de l'UE »*



*La France rurale vue par nos amis européens*

titivité de la France » cingle le rapport reprenant une critique pertinente, mais ringardisée par le système politique, sur la hiérarchie en faveur de l'urbain ; avec un résultat sans appel : « Les écarts de performance entre les zones urbaines et rurales comptent parmi les plus élevés de l'UE, les élèves des grandes villes obtenant des résultats nettement meilleurs ». Et d'ajouter « l'écart de performance entre les zones rurales et urbaines dans le PISA est l'un des plus élevés » en référence à l'outil de comparaison international. Bref, notre système éducatif « oppose l'urbain au rural » et récuse ainsi une antienne, accrochée comme un mantra sur le revers de toutes les vestes officielles : « on ne doit pas opposer villes et campagnes ». Le rapport est sans équivoque sur le sujet, l'État doit revoir sa copie et vite.

Plus structurellement, « la France progresse en ce qui concerne les objectifs relatifs à la stabilité macroéconomique, mais s'en écarte sur les sujets de justice, du travail de la paix et de institutions et de la co-construction ». Un beau défi pour les futurs élus locaux qui dès 2026 joueront une partie de la partition, en attendant que des politiques nationales répondent aux enjeux en matière d'aménagement équilibré du territoire comme le rappellent, bien avant ce précieux rapport, les maires ruraux. Ils ont désormais un outil de plus à faire valoir dans leur argumentaire à l'heure où l'État semble prendre conscience d'un nécessaire débat sur le sujet. •

# TÉMOIGNAGE



## « L'application mobile CityAll : ça facilite le lien avec les habitants ! »



Témoignage de Jean-Marie BARREDA, Maire de la commune de Chooz (08) qui utilise depuis plusieurs années l'application mobile CityAll de Lumiplan, partenaire de l'AMRF.

### « L'intérêt est de pouvoir informer la population de façon réactive »

Le village a besoin d'informer les habitants. Avec l'application CityAll, la population est mise au courant des informations et de l'actualité du village. « CityAll est rentré dans tous les foyers. Même s'il n'y a pas que des jeunes dans la commune, les gens sont maintenant assez férus de téléphone pour comprendre rapidement comment se connecter à l'application » souligne le Maire de cette commune de 850 habitants.

### « Les gens nous signalent des choses intéressantes ! »

En plus d'être alertés et informés, les habitants peuvent effectuer des signalements depuis leur smartphone. « La fonction signalement est assez utilisée mais on n'est pas débordés » indique le Maire. Et de se réjouir : « On peut aussi communiquer aisément auprès de la population par rapport à leur demande, et on est parfois félicités. Ça fait toujours plaisir de recevoir des félicitations ».

### « La relation avec les habitants est apaisée ! »

À la différence de Facebook, les échanges sur CityAll ne sont pas anonymes. « Ça évite les insultes comme sur les réseaux sociaux » commente Jean-Marie Barréda qui précise que « les habitants sont obligés de décliner leur identité pour pouvoir signaler des choses dans l'application CityAll ».

### « Ça répond vraiment aux besoins de la population »

Quand on demande au Maire de Chooz ce qu'il dirait aux maires de l'AMRF qui hésiteraient à choisir l'application CityAll, il répond sans hésiter : « J'avais avant une autre application. CityAll est vraiment à la pointe ! Le coût de fonctionnement est assez minime. Je recommande Lumiplan ».

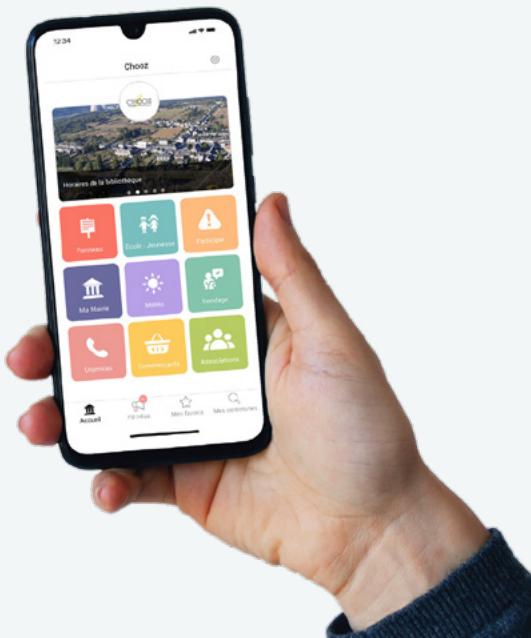
### Plus d'informations

Lumiplan est partenaire de l'AMRF



Contacts :

- Tél : 02 49 88 11 61
- Mail : ville@lumiplan.com
- Web : www.smartphone.lumiplan.com



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES DE MAIRES RURAUX



61 – ORNE

Marc Querolle

“ À 27 ans, alors exploitant agricole en élevage laitier, j'ai été élu pour la première fois aux élections municipales de 1993 dans une commune de l'Eure, La Vieille Lyre, même s'il était difficile de concilier mon engagement avec le métier et la vie familiale. Mais après deux mandats, suite à un désaccord avec le Maire sur les investissements, nous décidâmes de mener une liste d'opposition. Hélas battu (la mise en place d'un remembrement avait laissé certaines rancunes...), je jurai alors de ne plus m'investir dans ce domaine. Et en 1998, je quittai l'Eure pour m'installer dans l'Orne.

En 2008, j'acceptai néanmoins de rejoindre une liste dans ma commune de Pervenchères. Élu, je devins premier adjoint et m'investis dans le Syndicat intercommunal de voirie et d'ordures ménagères, apprenant à travailler efficacement dans une petite communauté de communes de 6 communes. Mais malheureusement, la loi NOTRe nous obligea à rejoindre une intercommunalité plus importante à 33 communes, où la coopération est moins facile.

En 2020, en pleine crise du Covid, j'ai mené une liste victorieuse, et c'est à ce moment que la commune a rejoint l'Association des maires ruraux de l'Orne, présidée par notre regretté François Carbonnell. Quel plaisir ce fut de travailler à ses côtés ! Vice-président en charge de l'urbanisme à la CDC, coordinateur au Territoire Energie 61, membre du syndicat d'eau et participant à d'autres commissions, j'ai pris conscience à quel point les normes sclérosent l'action des maires. Rien qu'au niveau de l'urbanisme, en quelques années, avec le millefeuille Sradett, Scot, Plui, Zan, il est de plus en plus difficile de s'y retrouver et de répondre aux nombreuses interroga-

tions de nos habitants. La lourdeur administrative est constante, la dématérialisation n'a rien arrangé, et les secrétaires de mairie mènent un travail acharné. Que de temps perdu pour monter un dossier !

Avec mes collègues maires de communes rurales, cela devient un vrai parcours du combattant : nous devons nous battre pour maintenir nos écoles, car même s'il faut admettre que la baisse de la démographie nous touche en premier lieu, quel déchirement c'est de ne plus entendre les cris des enfants. Aussi, sans oublier la désertification médicale, nous attachons une importance particulière au maintien des commerces de proximité, qui demande souvent une participation financière de la commune. Ces quelques exemples montrent que la fonction de maire n'est pas de tout repos dans nos campagnes, et nous avons de plus en plus le sentiment que nos dirigeants ne connaissent pas nos vrais problèmes, alors que nos élites font semblant d'être surprises par les résultats de certaines élections... Ils sont pourtant bien heureux de nous trouver pour répondre aux crises. J'invite néanmoins mes collègues à rester optimistes : battons-nous et relevons la tête, car notre fonction est vitale pour notre pays. 2026, année électorale, sera essentielle pour notre mobilisation. Et même si la généralisation du scrutin de liste ne fait pas l'unanimité, avec le Bureau de notre AMR, nous agirons avec passion pour préparer cette élection afin d'avoir un maximum de candidats à cette belle fonction de maire ! ■ ■ ■

Avoir en 2026

un maximum de candidats  
à cette belle fonction de maire

## Découvrez le troisième épisode du podcast dédié à l'action ERRE

L'AMRF et le podcast « Les Nouvelles Filles de la Campagne » s'unissent pour valoriser les actions locales et les femmes qui les portent. Dans ce nouvel épisode, Cécyl Deruyver-Averland, maire du village de Saint-Quentin-sur-Indrois (500 habitants en Indre-et-Loire - 37), ancienne urbaine, mère de famille, référente ERRE, formée pour accueillir la parole des victimes de violences intrafamiliales, raconte avec sensibilité ce que signifie être une femme en ruralité aujourd'hui : la polyvalence, la solitude parfois, l'engagement constant... mais aussi la puissance du lien et la place qu'on se construit, pas à pas.

👉 [www.amrf.fr/les-dossiers/relais-de-legalite-erre](http://www.amrf.fr/les-dossiers/relais-de-legalite-erre)





FRANCE — FORMATION

## Les élus du Derumac à l'honneur

Depuis maintenant près de quatre ans, Sciences Po Lyon porte en partenariat avec l'AMRF le Diplôme d'établissement Ruralité et mandat communal (Derumac) qui réunit des élus de toute la France. Les élus ruraux y trouvent des savoirs à confronter à leur vécu avec des contenus spécifiquement orientés sur les enjeux et réalités de l'action communale en milieu rural, dont une partie est dispensée par d'autres élus.

C'est dans ce cadre que le 16 juin dernier les 30 élus ruraux des trois promotions de la formation diplômante se sont réunis à Lyon. Le Président Michel Fournier venu pour l'occasion avec Gilles Noël, vice-président et plusieurs élus ruraux mobilisés pour former les étudiants (Yves Attou, Yves Husson, François Descoeur,...) a rappelé la cohérence de l'action de l'AMRF avec des outils de formation et un engagement inédit pour enfin aboutir à un statut de l'élu qui fasse la part belle à la formation des élus.

Cette rencontre conviviale, marquée par la remise des certificats annuels, a été l'occasion pour Hélène Surrel,

directrice de Science Po Lyon, de rappeler la dimension inédite de cette formation entre l'AMRF, basée à Lyon et un grand établissement de formation. Une autre manière de démontrer la force des liens entre ville et campagnes et de saluer l'en-

gagement de ces élus qui prennent plusieurs jours par an pour se former dans un parcours complet. De quoi aborder le renouvellement des conseils avec optimisme et des outils nouveaux pour le développement de leur commune ! ●



Les trois promotions d'élus-étudiants se sont réunies pour un moment convivial dans un établissement bien nommé « La Commune ». Le premier groupe, qui a commencé sa formation en 2023, sera - après obtention de leurs derniers modules - diplômé en 2026.

Une campagne de candidatures sera prochainement ouverte pour celles et ceux qui souhaiteront s'engager dans ce parcours de formation dès le début de leur mandat.

Pour en savoir plus sur la formation :  
[www.amrf.fr/les-services/formation-des-elus](http://www.amrf.fr/les-services/formation-des-elus)

## Découvrez les « Pépites de la ruralité »

L'AMRF et l'association Conséquences ont lancé une campagne nationale pour valoriser les initiatives locales en faveur de la transition. Avec les "Pépites de la Ruralité", l'objectif est de montrer en vidéo que les communes rurales et leurs élus innovent, s'adaptent et construisent des solutions concrètes pour répondre aux défis environnementaux.

Ce projet vise à donner de la visibilité à ces élus porteurs de projets ambitieux, tournés vers l'avenir et bénéfiques à leurs habitants. Quatre départements, parmi ceux qui participent au Grand atelier territorialisé de l'AMRF, ont dès à présent fait l'objet de plusieurs reportages.

Le point d'orgue de cette campagne sera l'élection des projets les plus marquants, avec un vote qui sera proposé fin août aux communes adhérentes de l'AMRF. Les trophées seront remis lors du Congrès annuel des Maires ruraux, au Palais des Congrès du Futuroscope fin septembre.

12 vidéos sont dès à présent disponibles sur le site :  
<https://consequences-france.org/les-pepites-de-la-ruralite>

## CONSÉQUENCES





## 11 – AUDRE – RURALITÉ

# Le laboratoire des ruralités est pleinement opérationnel

Depuis décembre 2024, le second laboratoire des ruralités baptisé AU<sup>2</sup> – créé après celui des Vosges et avant le dernier né en Saône-et-Loire, s'active pour faire vivre le cœur rural de l'Aude. Sous l'impulsion de la préfecture et de l'Association des maires ruraux du département, son objectif est d'identifier les problématiques qui freinent le développement des territoires ruraux et d'y apporter des réponses concrètes.

Si de nombreux dispositifs créés par l'État existent déjà, Jean-Jacques Marty, président du Laboratoire et de l'AMR11 a souhaité mettre en place « *des procédés moins lourds et mieux adaptés à la réalité du terrain* ». Alors que de nombreux élus déplorent la complexité des procédures (avec le ZAN ou les ABF notamment) et un déficit chronique des communes rurales en ingénierie lié à un manque de ressources techniques et économiques, les différentes commissions (santé, mobilité, développement économique et gouvernance territoriale) ont mis sur la table diverses solutions, qui permettront aux élus d'être rapidement et efficacement accompagnés par les services de l'État.

Après un temps de consultation, le laboratoire enclenche dorénavant une phase plus opérationnelle en lien direct avec les maires ruraux du département. Leur président estime que si « *les élus aiment travailler entre eux, les nouveaux projets ne pourront pas fonctionner sans prendre en compte les acteurs du territoire* ». C'est pourquoi Jean-Jacques Marty souhaite intégrer des entreprises, des associations, des professionnels de santé ou des magistrats dans les discussions : « *Les communes devront bientôt être gérées comme des entreprises. C'est nécessaire d'apprendre à travailler avec le privé, la jeunesse et le milieu associatif* ».

Récemment, le laboratoire a déjà proposé une solution pour résorber une zone blanche près de l'Abbaye de Fontfroide, le 2<sup>e</sup> site protégé le plus visité de l'Aude. En accord avec la Dréal et la Drac, un pylône en forme de cyprès pourrait être bientôt créé grâce à l'intermédiation de AU<sup>2</sup>. Mais le ministère de la Culture doit encore donner son accord, ce qui pourrait retarder le processus pendant plusieurs mois. Un cas d'école pour Jean-Jacques Marty qui appelle à simplifier les processus en estimant que « *si tout le monde est déjà d'accord sur un projet, il faudrait que le préfet de Région puisse trancher* ». Parmi d'autres sujets étudiés par le laboratoire, une démarche permettra aux bénéficiaires du RSA de s'investir professionnellement dans la commune, afin de retrouver du lien social et d'aider les collectivités.

En facilitant la mise en place de projets pilotes et en soutenant la montée en compétences des élus, le laboratoire promeut des solutions innovantes et réplicables, en renforçant l'autonomie des territoires ruraux. Un an après sa phase de conception, AU<sup>2</sup> (pour "Authentiques" et "Audacieux") s'active plus que jamais à démontrer que les territoires ruraux peuvent être des terrains d'innovation opérationnelle, en renouvelant le lien entre les élus et l'État. •



## Consultez le site du labo AU<sup>2</sup>

Le site du Laboratoire des Ruralités constitue une ressource précieuse pour les élus, techniciens et acteurs engagés dans les dynamiques territoriales rurales. Il propose un ensemble d'outils opérationnels (diagnostics, fiches thématiques, solutions de financements, etc.), ainsi qu'une veille stratégique sur les enjeux contemporains : attractivité, transition écologique, gestion du foncier, gouvernance locale... Pensé comme un espace d'appui et de co-construction, il valorise également des retours d'expérience issus du terrain, et notamment les travaux des deux autres laboratoires actifs dans les Vosges et la Saône-et-Loire. Un site à consulter pour nourrir la réflexion et l'action en faveur des ruralités.

↗ <https://laboratoire-des-ruralites.fr>



Les avancées du laboratoire des ruralités de l'Aude, présidé par Jean-Jacques Marty ont été présentées lors du comité de pilotage organisé en préfecture début juin.



## 09 — ARIÈGE — ENVIRONNEMENT

# Une simulation de tempête pour former à la gestion des risques climatiques

François Arnaud — **Le Frossat**  
**(1 100 hab. / 1 400 ha.)**

**Le projet :** Pour sensibiliser à la gestion de crise et aux dispositifs de ressources informationnels concernant les catastrophes climatiques, un collectif citoyen a rassemblé plusieurs participants afin de sensibiliser maires et citoyens à la culture du risque et renforcer la résilience des territoires.

**Le déroulement :** En avril 2025, une initiative originale a rassemblé élus et habitants en Ariège autour d'un escape game organisé par la société Géorésilience, qui aide les communes rurales à gérer les risques majeurs. L'objectif : sensibiliser à la gestion de crise à travers une simulation des tempêtes et de leurs impacts.

Le week-end s'est déroulé en deux temps. Le samedi, une première session a abordé les effets des tempêtes à travers une exposition participative et un temps d'échange sur les responsabilités collectives. Le dimanche, un escape game a mis en conditions les participants face à une situation réaliste et des problématiques concrètes : alimentation, énergie, télécommunications, accès aux secours, relogement d'urgence, prise en charge des personnes vulnérables... L'approche ludique a d'ailleurs permis de rendre le sujet moins anxiogène.

Ce projet s'inscrit dans un contexte réglementaire renforcé. Depuis février 2025, de nombreuses communes doivent élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Mais malgré la volonté de certains élus d'organiser des formations PCS ou de faire appel à des cabinets de conseil dédiés, beaucoup peinent encore à passer à l'acte. « *Jusqu'en 2023, la plupart n'avaient pas de PCS obligatoire* », rappelle Marie-Cécile Rivière, présidente de l'AMRoG qui a accompagné le projet.

Des dispositifs tels que la réserve communale de sécurité civile et le DICRIM, accessibles à tous, permettent de renforcer l'engagement et la conscience du risque. « *Mais la plupart des élus ont déjà trop de charge mentale pour pouvoir informer leur population au sujet de ces ressources* » rappellent Alexandre Boisson et Marjolaine Gaudard, cofondateurs de Géorésilience, pour justifier la démarche.

**Le conseil du maire :** « *Même quand la commune n'a pas l'obligation d'avoir un PCS, il faut apprendre à se pencher sur ces problèmes de sécurité. Ce genre de projets participatifs aident les élus à comprendre qu'ils ne doivent pas tout faire tout seuls.* » ●

➤ [www.amrf.fr/initiatives-locales](http://www.amrf.fr/initiatives-locales)



## 52 — HAUTE-MARNE — TRANSITION

# Une formation de terrain sur l'autoconsommation collective

Depuis 2023, un projet d'autoconsommation collective par des installations photovoltaïques a été lancé par l'équipe municipale de la commune nouvelle de Rives-Dervoises, dans la continuité de son programme des élections municipales de 2020. Il s'agit d'un projet unique en Haute-Marne car il met autour de la table une collectivité, des habitants et des entreprises. Partant du constat que le fonctionnement des équipements communaux (mairie, école...) ne permet pas d'utiliser toute la production issue de panneaux photovoltaïques installés sur les bâtiments communaux, il était nécessaire d'agréger des consommateurs qui ont différents

types de consommation durant une journée (particuliers, entreprises). Le choix a été fait de constituer une SAS « Centrales Villageoises de Rives Dervoises » pour porter le projet et être PMO (personne morale organisatrice). La SAS a été créée en juin 2024. La commune s'est fortement impliquée dans le démarrage du projet (études initiales sur la viabilité technico-économique du projet, rédaction des statuts de la SAS, ...) et envisage de laisser la SAS prendre davantage d'autonomie par la suite. Résultat : cinq toitures vont être équipées de panneaux photovoltaïques dont quatre dépendent d'un périmètre nécessitant l'avis de l'ABF, tandis que les auto-consommateurs



Les maires ruraux de Haute-Marne ont organisé une après-midi consacrée à l'autoconsommation collective le 4 juin sur la commune de Rives Dervoises, occasion pour Daniel Monnier,

maire délégué, de présenter le projet porté par la commune. Son intervention a été complétée par celles du réseau GECLER (Le réseau Grand Est et local d'Énergies Renouvelables) et d'ENEDIS.

seront au nombre de 47, après participation financière à la SAS. Pour compléter la présentation du projet, une visite dans le village de Puellemontier a permis de poursuivre les échanges entre les élus présents et de découvrir la toiture d'un particulier où une installation va être implantée. ●

## COHÉSION TERRITORIALE

FAIRE  
RÉPUBLIQUE  
ENSEMBLE

Une première journée nationale de la cohésion des territoires s'est déroulée dans le département de l'Eure le 4 juin dernier. À l'initiative de l'AMRF et de Ville & Banlieue, les deux associations ont fait cause commune pour créer "un récit positif" en présence de leurs deux présidents qui ont signé à cette occasion un manifeste rappelant le rôle clé des élus dans la cohésion quotidienne du territoire.

**D**éserts médicaux, fermetures d'écoles ou de gares, absence d'arrêts de bus... souvent opposées, la ruralité et la banlieue partagent le « *même sentiment d'abandon, de relégation, de silence* ». C'est ce que souligne le manifeste publié par l'Association des maires ruraux de France (AMRF) et l'Association des maires ville & banlieue (AMVBF) de France à l'issue de la journée organisée concomitamment dans la ville d'Évreux (27 000 habitants), et le village de Quittebeuf (650 habitants), dans l'Eure. À travers cette initiative originale, les deux associations s'unissent pour affirmer qu'aujourd'hui « *il est temps de dire haut et fort : la France n'est ni rurale ni urbaine, elle est les deux à la fois* », appelant à « *déconstruire le mythe de territoires opposés* » et à « *construire un projet commun* ». Elles proposent ainsi de créer des « *contrats de solidarité territoriale* » associant des communes rurales

et des quartiers urbains autour de projets communs : agriculture urbaine, circuits courts, écoles, mobilité des jeunes, échanges culturels. À travers cette initiative, les deux associations entendent aussi instaurer une continuité de service public et favoriser les mobilités interterritoriales (transports à la demande, navettes, tarification solidaire, échanges scolaires). Ce rapprochement passerait aussi par des jumelages, des initiatives locales transversales (tiers-lieux, maisons de santé, centres sociaux...) qui « *relient au lieu de séparer* » et qui « *valorisent les savoir-faire locaux* ».

**« Réconcilier les territoires n'est pas un slogan mais une nécessité démocratique et sociale »**

« *Réconcilier les territoires n'est pas un slogan mais une nécessité démocratique et sociale* », soulignent les deux associations qui aspirent à un « *réveil collectif* ». Pour Michel Fournier, président de l'AMRF présent aux côtés de son homologue de l'AMVBF Gilles Leproust, « *comme il y a des villages d'avenir, il y a des banlieues d'avenir. Et comme il y a des QPV (Quartier Prioritaire de la Ville), il doit y avoir des QPR (Quartier Prioritaire de la Ruralité) !* ». Réagissant au sondage publié à cette occasion (voir par ailleurs), Michel Fournier a rappelé que « *le sentiment d'abandon ressenti par les habitants des zones rurales n'est pas nouveau, mais il s'est intensifié au fil des années, en mettant en avant plusieurs facteurs contribuant à ce malaise, comme l'érosion des services publics, la culpabilisation de la dépendance à la voiture, ou encore la difficulté croissante à consulter des médecins* ». Le président de l'AMRF a insisté sur la nécessité de renforcer les moyens accordés aux communes pour garantir le vivre-ensemble et éviter que ces territoires ne se sentent relégués, en appelant à « *une prise de conscience nationale pour que la ruralité ne soit pas oubliée dans les politiques publiques* ». ●



Ces échanges ont conclu une journée commencée le matin dans le village de Quittebeuf, avec une séquence organisée par Laurance Bussière, présidente de l'AMR27 autour d'ateliers thématiques sur la culture, les violences intrafamiliales et la mobilité.

Après un repas champêtre, symbole de convivialité et d'échange, les élus ont symboliquement donner corps à la cohésion des territoires en repartant en vélos électriques pour rejoindre Évreux pour la suite des travaux sur la santé mentale, l'insertion économique et l'accès aux services publics, avant la signature du manifeste commun.

## Manifeste pour une cohésion effective des territoires

(extraits)

“ L'action des élus, dans nos communes rurales ou de banlieue, aux côtés des acteurs économiques et associatifs, avec les habitants, a un impact positif considérable quand notre pays doute, amplifie voire crée des fractures. Nous luttons chaque jour contre ces lignes de fracture, souvent agitées comme des étendards politiques ou médiatiques qui ne servent qu'à masquer une vérité essentielle : nous partageons les mêmes fragilités, les mêmes urgences, les mêmes espoirs, la même détermination à servir la République dans notre maison commune : la mairie. ” ”

“ Aujourd'hui, il est temps de dire haut et fort : la France n'est ni rurale ni urbaine, elle est les deux à la fois. Elle est partout où l'on ferme une école. Partout où il n'y a pas de solution collective de mobilité, et où l'on supprime un arrêt de bus ou ferme une gare. Partout où l'on attend des semaines voire des mois pour voir un médecin. Partout où l'on subit l'éloignement des services publics d'État, la fracture numérique, le chômage, ou l'absence de perspectives et d'accompagnement pour les jeunes. ” ”

“ Nous affirmons qu'une nouvelle alliance est possible : il est temps de déconstruire le mythe de territoires opposés, et de construire un projet commun. Par ce manifeste, nous proposons de :

- Créer des contrats de solidarité territoriale pour des projets partagés (écoles, agriculture, culture, jeunesse).
- Instaurer une continuité de service public, via des services mobiles mutualisés.
- Développer les mobilités interterritoriales (navettes, transports solidaires, échanges scolaires).
- Encourager les jumelages entre quartiers et villages (associations, écoles, clubs).
- Soutenir les initiatives locales transversales (tiers-lieux, maisons de santé, centres sociaux).
- Valoriser les savoirs des deux mondes : artisanat, cultures populaires, traditions. ” ”

“ Réconcilier les territoires, ce n'est pas un slogan mais notre réalité du quotidien : c'est une nécessité démocratique et sociale que nous assumons dans nos mairies. Nous luttons ensemble pour que les campagnes soient regardées autrement que comme des espaces figés et les quartiers autrement que comme des zones de danger. ” ”

“ Nous appelons ce jour à un réveil collectif. À une France qui ne choisit pas entre ses territoires, mais qui les relie, les écoute, les élève ensemble. Parce qu'un village sans quartier est un désert. Et un quartier sans village est une prison. C'est unis que nous tiendrons notre rôle et ferons de notre pays un pays de concorde, de liberté, d'égalité et de fraternité. ” ”

► Retrouvez la version intégrale du Manifeste sur :

[www.amrf.fr](http://www.amrf.fr)



Moment fort de cette journée nationale de la cohésion des territoires avec la signature du Manifeste "Faire République ensemble" par les présidents des deux associations, Michel Fournier et Gilles Leproust.

## CHIFFRES CLÉS

Un sondage réalisé par l'IFOP montre des préoccupations partagées tant par les habitants des banlieues que de la ruralité :

**- de 25 %** | Seuls 26 % des habitants des banlieues et 14 % des ruraux se disent gagnants depuis 2017. Un sentiment de relégation partagée : le faible taux de personnes se sentant « gagnantes » et le fort sentiment général d'être « mis à l'écart » montrent une perception commune d'abandon par l'État.

**+ de 75 %** | Respectivement 74 % (banlieues) et 77 % (rural) des personnes interrogées jugent essentiel de renforcer les moyens des communes pour préserver le vivre-ensemble. Cette attente forte vis-à-vis des collectivités locales atteste d'une forte confiance dans le local : les deux groupes placent leurs espoirs sur les communes, avec une large majorité qui estime que le renforcement des moyens locaux est crucial.

**+ de 50 %** | En zone rurale, 52 % des habitants (et jusqu'à 62 % en zones très dispersées) jugent l'accès aux soins défaillant. Si 29 % seulement des banlieusards aisés expriment cette même insatisfaction, ce taux monte à 37 % dans les banlieues populaires.

**+ de 70 %** | Les Français considèrent majoritairement que la qualité de vie est conditionnée par la présence de services publics. Les deux groupes soulignent un ressenti territorial commun : un besoin urgent de réinvestissement public, une demande de proximité ; au risque que ce mal-être partagé irrigue des dynamiques politiques comme l'abstention ou les votes protestataires.

► [www.ifop.com](http://www.ifop.com)

# Bienvenue dans la Vienne !

Autour de leur président Cyril Cibert, les membres de l'Association des maires ruraux de la Vienne s'activent pour accueillir le Congrès national des Maires ruraux de France du 26 au 28 septembre, avec un mot d'ordre : « Le futur s'invente au village » ! Pour faire écho à cette thématique, les congressistes seront accueillis durant deux jours dans le cadre exceptionnel du Palais des congrès du Futuroscope, avec un focus tout particulier sur l'engagement et la jeunesse. Scope sur le futur !



## Entretien avec **cyril cibert** président de l'Association des maires ruraux de la Vienne maire de Chenevelles (440 hab. et 2 900 ha.)

### **Pourquoi avoir proposé l'AMR86 pour organiser le Congrès de l'AMRF ?**

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que nous vous accueillerons dans la Vienne à l'occasion du dernier congrès du mandat des maires ruraux de France. Cet événement, nous le vivons comme un honneur, mais aussi comme une belle responsabilité pour notre jeune association départementale. Aussi, je tiens à remercier chaleureusement le Bureau de l'association de la Vienne pour son engagement sans faille.

Nous sommes une association départementale relancée en 2020 avec seulement 8 adhérents. Aujourd'hui, 132 communes rurales nous font confiance. Cette croissance est le reflet de notre engagement, de notre utilité, et de notre volonté d'agir concrètement pour les territoires ruraux. Notre association se développe avec dynamisme, et elle est désormais reconnue et présente dans les différentes commissions préfectorales, où elle porte la voix des com-

munes rurales avec détermination. Nous avons aussi un atout de taille : la situation géographique de la Vienne. Avec le TGV, l'autoroute A10, et le Palais des Congrès du Futuroscope, nous offrons à la fois confort, accessibilité et modernité. C'est un cadre idéal pour accueillir un événement d'envergure. Mon carburant au quotidien, c'est la conviction profonde que "Rien n'est impossible". C'est dans cet esprit, inspiré par l'engagement des maires ruraux, que j'ai proposé la candidature de l'AMR86 pour organiser le congrès. Parce que oser, c'est déjà avancer tout simplement.

### **Que retenez-vous de ce mandat en tant que maire ?**

Quel chemin parcouru depuis le début de ce mandat, marqué par des défis inédits, dont celui de la crise sanitaire. Plus que jamais, la mairie s'est révélée comme l'échelon de proximité indispensable, le repère de confiance pour nos concitoyens. Ce congrès est l'occasion de célébrer cet engagement collectif et de préparer, ensemble, les prochaines étapes.

Ce que je retiens de ce mandat de maire, c'est avant tout notre formidable capacité à innover, à nous adapter, à inventer et à agir. Je le dis souvent avec conviction : nous, les maires ruraux, sommes

les MacGyver de la démocratie. Toujours présents, toujours à portée de voix, nous sommes bien souvent le seul service public à moins de deux minutes du domicile.

À mes yeux, c'est le plus beau des mandats. Certes, il est exigeant, parfois rude, mais il apporte une satisfaction immense, celle d'être utile, concret, proche des réalités. C'est aussi un mandat qui se vit en équipe, avec le conseil municipal, dans un seul but : l'intérêt des habitants. Un engagement sincère, au-delà des étiquettes ou des clivages politiques — et c'est peut-être cette approche que l'on aimerait voir plus souvent chez nos parlementaires.

### **De quoi êtes-vous le plus fier dans votre mandat ?**

Je suis fier, avec mon équipe municipale, d'avoir lancé le Pass Permis dans notre village. Depuis 2020, 29 jeunes ont pu passer leur permis grâce à ce dispositif : une aide de 900 € en échange de 50 heures de travaux d'intérêt citoyen. Une vraie main tendue vers l'autonomie, qui renforce le lien entre engagement personnel et solidarité locale.

Dernièrement, nous avons aussi mis en place le Pass Mobilité. Grâce à l'acquisition de deux voitures électriques sans permis (Citroën AMI), nous offrons une solution

**«Le Futuroscope est un cadre idéal pour un événement de cette envergure»**

concrète aux 18-30 ans : se rendre à un entretien, un stage, une formation ou un emploi devient possible, simplement en donnant une heure de leur temps pour la collectivité.

Ce sont des réponses concrètes aux enjeux de mobilité en milieu rural, pensées pour et avec nos habitants. Je suis tout aussi fier d'organiser les Fiertés Rurales, l'unique Pride des campagnes de France. Ici, pas de camions, mais des tracteurs, pour montrer que la ruralité peut être à la fois fière, bienveillante et inclusive. Parce que, dans nos villages aussi, on sait conjuguer solidarité, innovation et respect de chacun.

**Vous êtes le président des Maires ruraux de la Vienne, que retenez-vous de l'énergie de vos collègues et de leur capacité à transformer la ruralité ?**

Je suis profondément admiratif de mes collègues maires. Ce sont des femmes et des hommes passionnés, inventifs, engagés, animés par une envie farouche de servir, de faire avancer leur commune, de faire vivre nos villages avec cœur et conviction. Ils sont souvent en première ligne, avec peu de moyens mais beaucoup d'idées, de courage, et un sens aigu du devoir. C'est cette énergie collective, cette passion du territoire, qui donne tout son sens à notre engagement local.

**C'est le Congrès du parti de la jeunesse pour assurer la relève en 2026 ?**

Ce congrès sera résolument tourné vers l'avenir, et nous avons voulu un temps fort, à la fois convivial et ambitieux, à l'image de l'engagement des élus au sein de l'AMRF. En mars 2026, ce sont plus de 500 000 candidats qui seront nécessaires pour constituer les conseils municipaux

**« Avec leur capacité à innover, à s'adapter, à inventer et à agir, les maires ruraux sont les MacGyver de la démocratie »**



à travers la France. C'est un enjeu démocratique majeur, notamment dans les territoires ruraux.

La généralisation du mode de scrutin paritaire à toutes les communes offre une réelle opportunité d'encourager une participation plus équilibrée des femmes à la vie publique locale. Il est essentiel qu'elles soient nombreuses à s'engager sur les listes municipales, car leur présence renforce la représentativité et la richesse des débats. L'implication des jeunes Femmes et Hommes est également un levier essentiel pour préparer l'avenir de nos villages. Leur regard neuf, leurs idées et leur sensibilité aux enjeux contemporains peuvent être une vraie force au sein des conseils municipaux.

C'est dans cet esprit qu'un espace du congrès sera dédié à la jeunesse rurale, avec un programme spécifique fait d'échanges, de réflexions collectives et d'un rendu en plénière en fin de journée. Une manière concrète de leur donner la parole et de les intégrer pleinement à la construction des politiques locales.

**Si vous avez une raison spéciale à donner pour venir participer à ce congrès ?**

Nous vous invitons chaleureusement à nous rejoindre pour ce moment fort de notre vie associative. En venant dans la Vienne, vous choisirez de consacrer du temps à votre engage-

**Congrès national des Maires Ruraux de France**  
 Palais des congrès du Futuroscope  
 du 26 au 28 septembre 2025

**« Le congrès sera dédié à la jeunesse rurale, avec un programme spécifique pour leur donner la parole et les intégrer pleinement à la construction des politiques locales »**

ment, à vos convictions, à la défense de la commune et de la ruralité. Et nous mettons tout en œuvre pour que cette expérience soit à la hauteur de vos attentes : utile, inspirante et conviviale.

La Vienne, terre de diversité et d'énergie, mettra tous ses atouts au service de votre séjour. Un programme dense vous attend, mêlant temps forts, animations, rencontres, et découvertes pour les congressistes comme pour les accompagnants. Nous avons mobilisé les forces vives du territoire, les acteurs locaux, et toute une région prête à vous faire vivre une expérience inoubliable.

Ne pas participer ? Ce serait comme refuser un bon fromage à la fin du repas : incompréhensible dans nos villages ! Alors, réservez cette date, faites le choix de participer et venez vivre avec nous ce grand rendez-vous de la ruralité. ●

**Programme et modalités d'inscription sur [www.amrf.fr](http://www.amrf.fr)**



## VOS ACTIONS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE MÉRITENT UN TROPHÉE !

Gagnez jusqu'à :

2500€  
POUR VOTRE COMMUNE !

Candidatez sur :  
[lp.butagaz.fr/trophees-renovation](https://lp.butagaz.fr/trophees-renovation)

### Conditions de participation :

- Être une commune de moins de 5000 habitants
- Avoir un projet de rénovation énergétique
- Avoir finalisé les travaux après 2024
- Envoyer votre projet avant  
le 31 juillet 2025



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

\*Date limite de participation aux Trophées de la Rénovation Verte - édition 2025 : 31/07/2025.

Jeu soumis à conditions. Plus d'informations et règlement sur <https://lp.butagaz.fr/trophees-renovation>

**Butagaz**  
GAZ & ÉLECTRICITÉ